

A imprimer STP

De Solenne BURY <solenne_fr@yahoo.fr>
Pour Ngl1900 <ngl1900@protonmail.com>
Date mardi 21 juillet 2026 à 11:11

Coucou mon chéri,
Est-ce que tu peux imprimer ce mail stp?
Merci

----- Message transmis -----
De : Air Canada <notification@notification.aircanada.ca>
À : "solenne_fr@yahoo.fr" <solenne_fr@yahoo.fr>
Envoyé : mercredi 31 décembre 2025 à 11:27:39 UTC+1
Objet : Air Canada – 04 août 2026 : Paris–Montréal (Numéro de réservation : CZ6KM5)



Confirmation de la réservation

CZ6KM5

Délivré 31 déc., 2025

- Gérer la réservation
- Enregistrement

Merci d'avoir choisi Air Canada. Vous trouverez ci-dessous les détails concernant votre vol et d'autres renseignements utiles pour votre voyage.

IMPORTANT : Il s'agit de votre itinéraire-reçu officiel. Vous devez l'amener avec vous à l'aéroport pour l'enregistrement. Veuillez imprimer ou enregistrer cette page pour vos dossiers financiers (à des fins fiscales, de notes de frais ou de rapprochement de relevés de carte de crédit).

Pour assurer le bon déroulement de votre voyage, il est essentiel que vos documents de voyage soient valides pour entrer dans chaque pays ou région de votre itinéraire, ou pour y transiter. N'oubliez pas que la non-conformité aux exigences de voyage pourrait entraîner un refus d'embarquement. Pour obtenir des renseignements détaillés, consultez notre [page sur les documents de voyage](#) et notre [portail Prêts à voyager](#).

Vols

Départ • mar. 04 août, 2026

Économique Standard

Paris CDG

Montréal YUL

10:05

11:40

Aéroport Charles-de-Gaulle Aérogare 2C

Aéroport international Montréal - Trudeau

AC 875 • Exploité par Air Canada

Type d'appareil: [Boeing 777-300ER](#) Wi-Fi

Durée: 7hr 35m

Cabine: Classe économique (L)

Repas: Repas, Collation

Retour • jeu. 20 août, 2026

Économique Standard

Montréal YUL

Paris CDG

18:20

07:05 +1 jour

Aéroport international Montréal - Trudeau

Aéroport Charles-de-Gaulle Aérogare 2C

AC 874 • Exploité par Air Canada

Type d'appareil: [Boeing 777-300ER](#)  Wi-Fi

Durée: 6hr 45m

Cabine: Classe économique (K)

Repas: Repas, Petit-déjeuner

Passagers

Solenne Guilletlhermite

Billet #: 0142316614150

Sièges

CDG → YUL

-

YUL → CDG

-

Nicolas Guilletlhermite

Billet #: 0142316614151

Sièges

CDG → YUL

-

YUL → CDG

-

Louise Gauchet

Billet #: 0142316614149

Sièges

CDG → YUL

-

YUL → CDG

-

Sommaire de l'achat



.... 0394

1 950,90 € EUR

3 Adultes

Frais de transport aérien

Tarif de base – Adulte (205,00 € x3)

615,00 €

Suppléments du transporteur

Adulte (299,00 € x3)

897,00 €

Taxes, frais et droits

Taxe sur la sécurité, taxe de l'aviation civile, droit de timbre – France

Adulte (22,30 € x3)

66,90 €

Taxe de solidarité sur les billets d'avion – France/Guyane française/Martinique/Guadeloupe/Réunion/Mayotte

Adulte (40,00 € x3)

120,00 €

Redevance services passagers (vols internationaux) - France	
Adulte (34,05 € x3)	102,15 €
Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien - Canada	
Adulte (21,38 € x3)	64,14 €
Frais de dépôt d'améliorations aéroportuaires – Canada	
Adulte (28,57 € x3)	85,71 €
Total général	1 950,90 € EUR
Solenne Guilletlhermite	650,30 €
Nicolas Guilletlhermite	650,30 €
Louise Gauchet	650,30 €

Délai d'enregistrement et d'embarquement

Ouverture de l'enregistrement et du dépôt des bagages

Prenez une longueur d'avance et déposez vos bagages jusqu'à quatre heures avant le départ.

Toutes les destinations240 min¹

Vols au départ de l'aéroport de Brisbane (BNE), de l'aéroport de Tokyo Haneda (HND), de l'aéroport international de Hong Kong (HKG), de l'aéroport international de Séoul-Incheon (ICN), de l'aéroport international du Kansai (KIX), de l'aéroport international de Tokyo Narita (NRT), de l'aéroport international de Shanghai-Pudong (PVG), de l'aéroport Changi de Singapour (SIN), de l'aéroport Kingsford Smith de Sydney (SYD): **180 minutes**

Fermeture de l'enregistrement

Assurez-vous de vous enregistrer et d'avoir votre carte d'accès à bord en main avant l'heure limite d'enregistrement pour votre vol.

Au Canada60 min¹

Au départ / destination des États-Unis60 min

Vol international (incluant le Mexique et les Antilles)60 min

¹ Vols au départ de l'aéroport Billy Bishop de Toronto (YTZ) et segments en autocar de Landline au départ des aéroports de Hamilton (YHM) et de Kitchener-Waterloo (YKF):**30 minutes**

Fermeture du dépôt des bagages

Assurez-vous de déposer les bagages enregistrés avant l'heure limite.

Au Canada45 min¹

Au départ / destination des États-Unis60 min

Vol international (incluant le Mexique et les Antilles)60 min

¹ Vols au départ de l'aéroport Billy Bishop de Toronto (YTZ) : 25 minutes. Segments en autocar de Landline au départ des aéroports de Hamilton (YHM) et de Kitchener-Waterloo (YKF):**15 minutes**

Délai d'arrivée à la porte d'embarquement

Il s'agit du moment le plus tardif auquel vous pouvez vous présenter à la porte d'embarquement, prêts à monter à bord.

Au Canada30 min

Au départ / destination des États-Unis	30 min
Vol international (incluant le Mexique et les Antilles)	45 min
Fermeture de la porte d'embarquement Une arrivée plus tardive entraînera la réaffectation de sièges réservés, l'annulation de réservations et/ou l'inadmissibilité à l'indemnité pour refus d'embarquement.	
Toutes les destinations	15 min

Franchise de bagages

Bagages de cabine

À bord des vols exploités par Air Canada, Air Canada Rouge ou Air Canada Express, vous pouvez apporter ce qui suit à bord :



1 article personnel
Dimensions maximales : 43 x 33 x 16 cm (17 x 13 x 6 po)
Votre article personnel doit entrer sous le siège devant vous.



1 article standard
Dimensions maximales : 23 x 40 x 55 cm (9 x 15,5 x 21,5 po)
Vos bagages de cabine doivent être suffisamment légers pour que vous puissiez les ranger dans le coffre supérieur sans aide.
Les billets achetés au tarif économique de base à compter du 3 janvier 2025 ne permettent d'avoir **qu'un seul article personnel à bord** des vols au Canada, au départ ou à destination des États-Unis (notamment Hawaï et Porto Rico) et au départ ou à destination des Caraïbes. Tout bagage supplémentaire doit être enregistré à l'aéroport et est assujetti à des frais.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre [politique sur les bagages de cabine](#). Si votre itinéraire inclut un vol exploité par un de nos [partenaires du réseau Star Alliance ou un autre transporteur partenaire](#), veuillez visiter le site Web de ce transporteur pour connaître sa politique sur les bagages de cabine, car elle peut différer de la nôtre.

Bagages enregistrés

Consultez l'information ci-dessous pour obtenir plus de détails sur les bagages que vous comptez enregistrer au comptoir.

Paris CDG → Montréal YUL



1er bagage **Sans frais**



2e bagage **90,00 € EUR**
Taxes comprises

Max. poids par sac : Poids : jusqu'à 23 kg (50 lb)
Max. dimensions linéaires par sac : L+W+H = 158 cm (62 po)

Montréal YUL → Paris CDG



1er bagage **Sans frais**



2e bagage **90,00 € EUR**
Taxes comprises

Max. poids par sac : Poids : jusqu'à 23 kg (50 lb)
Max. dimensions linéaires par sac : L+W+H = 158 cm (62 po)

Note : Si le nombre, le poids ou les dimensions des bagages dépassent les limites établies par votre franchise, un supplément pour bagages enregistrés s'appliquera. La politique et les frais applicables seront ceux du transporteur indiqué dans la section comprenant les renseignements sur les bagages enregistrés.

- Consultez [la politique d'Air Canada en matière de bagages enregistrés additionnels](#).
- Consultez [la politique des partenaires d'exploitation à code multiple et des partenaires commerciaux intertransporteurs d'Air Canada en matière de bagages enregistrés additionnels](#).

Monnaie

Les montants des frais sont affichés dans la monnaie correspondant à la première ville de départ indiquée sur votre billet. Le jour du voyage, les frais applicables seront perçus dans la monnaie du pays ou de la région d'où vous partez. Certaines exceptions peuvent s'appliquer si l'aéroport de départ ne perçoit pas les frais dans la monnaie locale. Le taux de change sera établi en fonction de la date du voyage.

Escales

Les frais de bagages enregistrés peuvent être réévalués lorsque l'itinéraire comprend une escale de plus de 24 heures.

Aides à la mobilité

Les limites de responsabilité d'Air Canada ne s'appliquent pas à la perte, aux dommages ou à la livraison tardive d'une aide à la mobilité ayant été acceptée à titre de bagage enregistré. Pour de plus amples renseignements, consultez notre [services d'accessibilité](#) ainsi que nos [conditions générales de transport et nos tarifs](#).

Franchise de bagages pour les membres de statut Aéroplan Élite et les membres du réseau Star Alliance

La franchise de bagages affichée ci-dessous s'applique à l'enregistrement de bagages auprès d'Air Canada, d'Air Canada Express (vols exploités par Jazz ou PAL AIRLINES) ou d'Air Canada Rouge. Assurez-vous que votre statut Aéroplan Élite est valide avant de procéder à l'enregistrement.

Aéroplan Super Élite, 75K, 50K et 35K

Classe économique	3 bagages, 32 kg (70 lb)
Économique Privilège	3 bagages, 32 kg (70 lb)
Classe affaires	3 bagages, 32 kg (70 lb)

Aéroplan 25K

Classe économique	2 bagages, 23 kg (50 lb)
Économique Privilège	2 bagages, 23 kg (50 lb)
Classe affaires	2 bagages, 32 kg (70 lb)

Star Alliance Gold

Classe économique	1 bagage additionnel, 23 kg (50 lb)
Économique Privilège	1 bagage additionnel, 23 kg (50 lb)
Classe affaires	1 bagage additionnel, 32 kg (70 lb)

Sélection des places

Les places présélectionnées ne sont pas garanties et peuvent être modifiées sans préavis. Si votre place présélectionnée n'est plus disponible, nous ferons notre possible pour vous attribuer une place comparable dans la même classe de service et vous rembourserons les frais applicables.

Règles tarifaires

Paris → Montréal Économique Standard

Modifications:

- Les modifications sont permises moyennant des frais de **€150.00 EUR** par sens et par passager, plus les taxes applicables et la différence tarifaire. Une réduction pourrait s'appliquer aux bébés et aux enfants.
- Il est possible de modifier la réservation des billets entièrement inutilisés, et le nouveau voyage doit commencer avant le **jeu. 31 déc., 2026**.
- Il est possible de modifier la réservation des billets partiellement utilisés, et le voyage doit commencer avant le **mer. 04 août, 2027** (soit un an après la date de départ figurant sur le billet initial).
- Les vols doivent respecter la séquence précisée dans l'itinéraire à partir du point de départ. Si une personne ne se présente pas pour son vol, elle pourrait perdre la valeur de son billet. Veuillez consulter les règles tarifaires complètes pour plus de détails.

Annulations:

- Les billets sont non remboursables et ne peuvent pas être transférés à une autre personne.
- Les vols peuvent être annulés jusqu'à 45 minutes avant le départ en accédant à l'onglet « Mes réservations » de notre page d'accueil. Exception : Les primes aériennes Aéroplan doivent être annulées au plus tard deux heures avant le départ.
- En savoir plus à propos [des services de remboursement d'Air Canada](#).

Aéroplan:

Découvrez [combien de points Aéroplan vous accumulerez](#) lorsque vous voyagez à bord d'un vol assuré par Air Canada, Air Canada Express ou Air Canada Rouge, et explorez d'autres moyens d'accumuler des points pour progresser vers le statut Aéroplan Élite.

Pour les vols exploités par un autre transporteur aérien, découvrez s'il figure parmi [nos partenaires Aéroplan](#) et, le cas échéant, combien de points Aéroplan vous pourriez accumuler.

Montréal → Paris Économique Standard

Modifications:

- Les modifications sont permises moyennant des frais de **€150.00 EUR** par sens et par passager, plus les taxes applicables et la différence tarifaire. Une réduction pourrait s'appliquer aux bébés et aux enfants.
- Il est possible de modifier la réservation des billets entièrement inutilisés, et le nouveau voyage doit commencer avant le **jeu. 31 déc., 2026**.
- Il est possible de modifier la réservation des billets partiellement utilisés, et le voyage doit commencer avant le **mer. 04 août, 2027** (soit un an après la date de départ figurant sur le billet initial).
- Les vols doivent respecter la séquence précisée dans l'itinéraire à partir du point de départ. Si une personne ne se présente pas pour son vol, elle pourrait perdre la valeur de son billet. Veuillez consulter les règles tarifaires complètes pour plus de détails.

Annulations:

- Les billets sont non remboursables et ne peuvent pas être transférés à une autre personne.
- Les vols peuvent être annulés jusqu'à 45 minutes avant le départ en accédant à l'onglet « Mes réservations » de notre page d'accueil. Exception : Les primes aériennes Aéroplan doivent être annulées au plus tard deux heures avant le départ.
- En savoir plus à propos [des services de remboursement d'Air Canada](#).

Aéroplan:

Découvrez [combien de points Aéroplan vous accumulerez](#) lorsque vous voyagez à bord d'un vol assuré par Air Canada, Air Canada Express ou Air Canada Rouge, et explorez d'autres moyens d'accumuler des points pour progresser vers le statut Aéroplan Élite.

Pour les vols exploités par un autre transporteur aérien, découvrez s'il figure parmi [nos partenaires Aéroplan](#) et, le cas échéant, combien de points Aéroplan vous pourriez accumuler.

Horaires

Les heures et les renseignements relatifs aux types d'appareils indiqués sur les horaires ou

ailleurs sont approximatifs et non garantis, et ne font pas partie du contrat. Les horaires peuvent être modifiés sans préavis, et le transporteur n'assume aucune responsabilité à l'égard des passagers effectuant des correspondances ne faisant pas partie de l'itinéraire indiqué sur le billet. Le transporteur n'est pas responsable des changements, des erreurs et des omissions, qu'ils figurent dans les horaires ou dans d'autres représentations.

Modifications and annulations

Vous pouvez annuler votre vol sans pénalité dans les 24 heures suivant la réservation. Les annulations effectuées après la fenêtre de 24 heures seront assujetties aux règles tarifaires de votre billet. Veuillez nous informer immédiatement si vous ne prévoyez pas de prendre votre vol prévu. Si vous n’êtes pas en mesure de modifier ou d’annuler votre réservation en ligne, vous pouvez communiquer avec les Réservations d’Air Canada au 1 888 247-2262 (consultez [les numéros internationaux et d’autres numéros](#)). Si vous ne vous présentez pas pour prendre votre vol, le reste de votre itinéraire sera automatiquement annulé.

Notes importantes

Marchandises dangereuses

Pour des raisons de sécurité, les marchandises dangereuses ne doivent pas être placées dans les bagages enregistrés ou de cabine, sauf autorisation expresse. Les marchandises dangereuses comprennent notamment : les gaz comprimés, les matières corrosives, les explosifs, les liquides et solides inflammables, les matières radioactives, les matières comburantes, les poisons, les matières infectieuses et les porte-documents munis de dispositifs d'alarme. Pour des raisons de sécurité, d'autres restrictions peuvent s'appliquer. Veuillez consulter notre site Web, à la page Articles réglementés et interdits, pour obtenir de plus amples renseignements.

Sous réserve des dispositions de la Convention de Montréal et de la Convention de Varsovie, ainsi qu'à celles des tarifs applicables, Air Canada peut refuser de transporter des biens qui ne s'y prêtent pas convenablement dans des bagages enregistrés (comme des objets fragiles ou des denrées périssables) ou des articles de valeur (article d'une valeur de 1 000 \$ CA ou plus par kilogramme, soit 1 \$CA par gramme). Air Canada peut refuser les réclamations en raison de la nature de l'article visé (p. ex., sa nature périssable) ou si la perte ou le retard d'un article est dû au fait qu'il n'était pas convenablement emballé, dans la mesure où la destruction, la perte ou les dommages résultent d'un défaut, d'une qualité ou d'un vice inhérents au bagage, ou, dans le cas d'un retard, lorsque le transporteur, ses employés et ses mandataires ont pris toutes les mesures raisonnablement requises pour éviter les dommages, ou qu'il était impossible de prendre de telles mesures.

Avis concernant la surréservation

Il arrive qu'un vol soit surréservé, auquel cas il pourrait ne pas y avoir de place à bord du vol pour lequel une personne a une réservation confirmée. En cas de surréservation, personne ne se verra refuser l'embarquement avant qu'un agent ne sollicite des volontaires disposés à renoncer à leur réservation contre un paiement au choix du transporteur. Faute d'un nombre suffisant de volontaires, le transporteur refusera l'accès à bord à certaines personnes en fonction de leur priorité d'embarquement. À quelques exceptions près, les personnes qui font l'objet d'un refus d'embarquement involontaire ont le droit de recevoir une indemnité. L'intégralité des règles sur le paiement de l'indemnité et les priorités d'embarquement peut être consultée aux comptoirs de billetterie et aux points d'embarquement, dans les aéroports.

Limites de responsabilité

La Convention de Montréal ou le système Convention de Varsovie peuvent s'appliquer à votre voyage, et ces conventions régissent et peuvent limiter la responsabilité des transporteurs aériens en cas de décès ou de blessures corporelles, ou en cas de bagages, perdus, retardés ou endommagés.

Lorsque la Convention de Montréal s'applique, les limites de responsabilité sont les suivantes :

1. Il n'y a pas de limites financières en ce qui concerne le décès ou les blessures corporelles des passagers.
2. En ce qui concerne les bagages détruits, perdus, endommagés ou retardés, 1 519 droits de tirage spéciaux (quelque 1 900 euros ou 2 000 \$ US) par passager s'appliquent dans la plupart des cas.
3. En ce qui concerne les dommages causés par un retard dans le transport de personnes, 6 303 droits de tirage spéciaux (quelque 7 700 euros ou 8 300 \$ US) par passager s'appliquent dans la plupart des cas.

Lorsque le système de la Convention de Varsovie s'applique, les limites de responsabilité sont les suivantes :

1. 16 600 droits de tirage spéciaux en cas de décès ou de blessures corporelles si le Protocole de La Haye qui amende la Convention est applicable, ou 8 300 droits de tirage spéciaux si seule la Convention de Varsovie est applicable. De nombreux transporteurs ont volontairement entièrement levé ces limites, et la réglementation des États-Unis stipule que, pour des voyages à destination ou au départ des États-Unis ou comprenant un arrêt intermédiaire consenti aux États-Unis, la limite ne peut être inférieure à 75 000 \$ US.
2. 17 droits de tirage spéciaux par kilogramme pour des bagages enregistrés perdus, endommagés ou retardés, et 332 droits de tirage spéciaux* pour des bagages non enregistrés.
3. Le transporteur peut également être responsable des préjudices résultant de retard.

Pour de pour plus amples renseignements sur les droits de tirage spéciaux et les taux de change, consultez le site Web du [Fonds monétaire international](#).

Plus de renseignements peuvent être obtenus auprès d'Air Canada quant aux limites de responsabilité applicables à votre voyage. Si votre voyage s'effectue à bord de vols de plusieurs transporteurs, vous devez communiquer avec chaque transporteur pour obtenir des renseignements sur les limites de responsabilité.

Quelle que soit la Convention applicable à votre voyage, vous pouvez bénéficier d'une limite supérieure de responsabilité en cas de bagages perdus, retardés ou endommagés en faisant, au moment de l'enregistrement, une déclaration de la valeur de vos bagages et en payant tout droit complémentaire applicable. Par ailleurs, si la valeur de vos bagages dépasse la limite de responsabilité applicable, vous devez l'assurer pour sa valeur totale avant votre départ.

Délai de recours : toute action en dommages-intérêts doit être intentée dans les deux ans à compter de la date d'arrivée de l'avion ou à partir de la date à laquelle l'avion aurait dû atterrir.

Réclamations bagages : une déclaration écrite au transporteur doit être faite dans les 7 jours de la réception des bagages enregistrés en cas de dommages, et, en cas de retard, dans les 21 jours à compter de la date de mise à disposition du passager.

Articles du contrat intégrés en référence

Votre contrat de transport avec le transporteur qui vous fournit un transport par air, qu'il soit international, intérieur ou partie intérieure d'un voyage international, est soumis à cet avis, à tout avis ou document reçu du transporteur et à tous les règlements, conditions générales (« conditions »), règles connexes et politiques (« règlements ») ainsi qu'aux tarifs applicables.

Si le transport est effectué sur plus d'un transporteur, différents règlements, conditions et tarifs applicables peuvent s'appliquer pour chaque transporteur.

Les conditions, règlements et tarifs applicables de chaque transporteur sont, par le présent avis, incorporés de fait dans votre contrat de transport et en sont partie intégrante.

Les conditions peuvent inclure sans toutefois s'y limiter:

- les conditions et les limites de responsabilité du transporteur pour les blessures corporelles ou la mort des passagers.
- les conditions et les limites de responsabilité du transporteur pour la perte, la détérioration ou le retard des marchandises et des bagages, y compris des objets fragiles ou périssables.
- les règles de déclaration d'une valeur plus élevée pour les bagages et de paiement de tout droit supplémentaire pouvant s'appliquer.
- l'application des conditions du transporteur et des limites de responsabilité pour les actes de la part des mandataires, employés ou représentants du transporteur, y compris toute personne qui fournit des équipements ou des services au transporteur.
- les restrictions aux réclamations, y compris aux délais dans lesquels les passagers doivent déposer une réclamation ou tenter des actions contre le transporteur.
- les règles de reconfirmation ou de réservation, d'heure limite d'enregistrement, d'utilisation, de durée et de validité des services de transport aérien, et le droit du transporteur de refuser le transport.
- les droits et les limites de responsabilité du transporteur en cas de retard ou de non-exécution d'un service, y compris les changements d'horaire, la substitution d'autres transporteurs ou appareils et le réacheminement, et, lorsque l'exige la loi applicable, l'obligation du transporteur d'informer les passagers de l'identité du transporteur exploitant ou de l'appareil de substitution.
- les droits du transporteur de refuser le transport aux passagers qui ne se conforment pas aux lois applicables ou qui ne présentent pas tous les documents nécessaires au voyage.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur votre contrat de transport, et savoir comment en obtenir une copie, aux points de vente des services de transport du transporteur. Bon nombre de transporteurs ont également cette information sur leurs sites Web. Lorsque la loi applicable l'exige, vous disposez d'un droit de consulter le texte intégral de votre contrat de transport dans les bureaux aux aéroports et les bureaux de vente du transporteur. Vous pouvez aussi demander que le transporteur vous en fasse parvenir une copie, sans frais, par courrier ou par un autre moyen de livraison.

Si un transporteur vend des services de transport aérien ou enregistre des bagages sur les services d'un autre transporteur, il le fait en tant que mandataire de l'autre transporteur.

Avis concernant le Règlement sur la protection des passagers aériens

Si l'embarquement vous est refusé, ou si votre vol est annulé ou retardé d'au moins deux heures ou si vos bagages sont perdus ou endommagés, vous pourriez avoir droit au titre du Règlement sur la protection des passagers aériens, à certains avantages au titre des normes de traitement applicables et à une indemnité. Pour de plus amples renseignements sur vos droits, veuillez communiquer avec votre transporteur aérien ou visiter le site Web de l'Office des transports du Canada.

Les conditions générales de transport applicables aux retards et annulations de vols, les refus d'embarquement, à l'attribution des sièges pour les enfants et les bagages endommagés se trouvent à la page des [Conditions générales de transport et tarifs](#).

Compensez les émissions de carbone associées à votre vol

Compensez les émissions de gaz à effet de serre estimées de votre vol ou de vos vols en appuyant des projets de compensation carbone.

CHO^{OSE}

[Compenser mes émissions](#) | [En savoir plus](#)



Voyagez facilement grâce à l'application mobile Air Canada

Les fonctions libre-service de notre application facilitent les voyages avec l'enregistrement

depuis l'appli, des cartes d'accès à bord numériques, l'état des vols en temps réel et bien plus.
Pourquoi s'en priver?

Téléchargez l'application dès aujourd'hui!



Réservations d'Air Canada

1 (888) 247-2262

[Autres numéros](#)



Air Canada applique les exigences en matière de documents de voyage et d'entrée et de sortie des animaux contenues dans le manuel d'information sur les voyages de l'IATA, disponible sur [le site Web du centre de voyage de l'IATA](#).

Pour assurer la livraison dans votre boîte de réception, veuillez ajouter confirmation@aircanada.ca à la liste des expéditeurs autorisés de votre carnet d'adresses. Ce courriel de service vous a été envoyé parce que vous avez acheté un vol Air Canada. Il fournit des informations de vol importantes qui doivent vous être communiquées. Cet e-mail de service n'est pas un e-mail promotionnel. Veuillez ne pas répondre à cet e-mail car cette boîte de réception n'est pas surveillée. Si vous avez des questions, veuillez visiter aircanada.com.

Votre vie privée est importante pour nous. Pour savoir comment Air Canada recueille, utilise et protège les renseignements personnels que vous fournissez, veuillez consulter notre [Politique de confidentialité](#).

Air Canada, C.P. CP 64239, BPR Thorncliffe, Calgary Alberta, T2K 6J7



AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

